

Buenos Aires, le 29 septembre 2020

Chers parents,

Nous avons repris contact avec les deux associations de parents du lycée, suite aux questions qui nous ont été posées en fin de semaine par rapport à l'augmentation des écolages de l'année 2021.

Nous sommes tout à fait conscients des difficultés importantes que traversent un grand nombre de familles. Nous souhaitons trouver l'approche la plus satisfaisante pour faire peser le moins possible sur les familles les conséquences de la crise économique, et malgré tout maintenir les ressources indispensables au fonctionnement du lycée.

Ceci nous conduit à adapter l'annonce qui a été faite la semaine dernière et à modifier de façon inédite les pratiques de l'établissement en matière d'augmentation des droits de scolarité.

Jusqu'à présent, il a toujours été primordial pour le lycée d'afficher une augmentation en une seule fois, afin que les parents n'aient pas de surprise en cours d'année et sachent sur quoi s'engager.

Mais les nombreuses incertitudes du contexte 2020-2021 nous conduisent à nous ajuster par étapes, afin d'être au plus près de la situation économique. Aussi, pour la première fois, nous avons décidé de procéder à **une augmentation échelonnée**. Nous proposons d'appliquer :

- une première augmentation sur les cuotas de février à mai de l'ordre de 28%,
- puis une seconde augmentation de juin à novembre comprise entre 20 et 21%, en fonction de la situation économique avérée à ce moment-là.

Sur l'année, l'augmentation globale serait donc de 45%. Néanmoins si les indicateurs économiques et les paritarias venaient à trop fragiliser le budget de l'établissement, cette augmentation pourrait aller jusqu'à 50%, avec une seconde augmentation de 26% et non de 21%.

Pour information, nous nous appuyons sur des prévisions de la Mission économique de l'Ambassade de France en Argentine, qui rapporte que les économistes prévoient une inflation de 52.5% entre juillet 2020 et juin 2021. Jusqu'à présent les prévisions de la mission économique ont toujours été sous-évaluées.

Par ailleurs, pour la première fois aussi, **nous proposons une augmentation différenciée et plus faible sur les classes de maternelle** : de 21.3% sur la première période, puis de 25.3% sur la seconde, soit un total de 39.8% pour 2021. Cette modification vient répondre aux nombreuses demandes des parents en lien avec les difficultés spécifiques de l'enseignement à distance, mais aussi parce que nous tenons à continuer à favoriser l'accueil d'un public nombreux sur ce niveau de scolarité.

Enfin, pour remettre en perspective les augmentations de ces dernières années, l'augmentation de 2019 a été de 35%, alors que l'inflation et les augmentations salariales allaient bien au-delà. Nous aurions dû augmenter à minima de 53%. Nous avons préféré adopter une politique de rigueur, freiner les dépenses de fonctionnement et annuler quasiment tous les investissements prévus. Le solde budgétaire était négatif en fin d'année 2019, réduisant de fait nos faibles réserves et fragilisant très fortement notre trésorerie.

Si nous avions, comme les établissements argentins, augmenté les quotas en cours d'année pour atteindre 50% d'augmentation, la moyenne des quotas pour 2019 auraient dû être de 218 000 pesos, soit 22 000 de plus que ce qui a été facturé.

Cette augmentation reportée sur 2020, s'est donc traduite par une augmentation globale de 50% en 2020, dont 12% constituaient le rattrapage de 2019.

Pour terminer et répondre à quelques observations faites par des parents, nous souhaitons également porter à votre connaissance plusieurs éléments.

1. Les économies de frais fixes durant l'enseignement à distance sont en réalité faibles rapportées au budget global. Le compte financier 2019, exposé lors du conseil d'établissement de mai 2019, retrace que les dépenses de viabilisation (eau, gaz, électricité) constituent 1% des dépenses globales, et les dépenses de fonctionnement 11% (contrats, fournitures administratives, frais de gestion courante...). Sur ces dernières, seules des réductions ont pu être négociées avec les prestataires. La plus grosse part budgétaire concerne la masse salariale, qui s'élève à 70% (paiement du salaire des recrutés locaux et des 48% de celui des résidents). Les économies réalisées en 2020 restent donc proportionnellement minimes, la plupart des charges étant incompressibles. Les sommes épargnées sont d'ailleurs immédiatement réinvesties dans des travaux de maintenance ou de rénovation des locaux pour éviter leur dévaluation.

2. Le montant reversé par l'ATP est de 6,698 349 pesos, soit 3% du volume de la masse salariale des recrutés locaux argentins qui devrait s'élever à 210 000 000 pesos. Cette somme, reste donc modique comparée à l'enveloppe de la masse salariale et ne permet pas de contribuer à freiner l'augmentation des frais de scolarité. Cependant elle a été reversée entièrement à la Fondation pour les familles en difficulté économique, et en cela elle a été décisive.
3. Enfin, nous tenons également à ajouter que sur les 175 élèves aidés par la Fondation, seuls 10 ont été refusés lors de la 2<sup>ème</sup> commission car affichant des revenus trop élevés, hors du barème établi. Nous avons sollicité quelques familles que nous savions en difficulté à déposer un dossier. Nous réitérons notre volonté d'étudier tous les dossiers en commission, les débats lors de cette commission et les chiffres restant confidentiels.

A partir du 15 octobre, si votre situation économique reste fragile, n'hésitez pas à déposer un dossier pour l'année 2021 ou à demander un accord de paiement.

Toute l'équipe de direction s'associe à moi pour souhaiter que ces annonces vous rassurent sur l'attention que nous portons au contexte difficile, et sur notre volonté de travailler dans l'échange et la concertation.

Bien cordialement,

La Provisure